

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vendredi 14 janvier 2022

MOBILITÉ

LA MÉTROPOLE PLEINEMENT ENGAGÉE DANS LE PROJET DE LIGNE NOUVELLE PROVENCE CÔTE D'AZUR (LNPCA)

La Métropole Aix-Marseille-Provence veut faire du projet LNCPA un véritable levier de développement de son territoire dans les décennies à venir. Ce projet constitue, en effet, un maillon du déploiement du réseau express métropolitain, participe à la requalification du centre-ville de Marseille et s'inscrit en cohérence avec les objectifs de mobilité durable poursuivis par la Métropole. Par le vote d'une délibération, en date du 16 décembre 2021, les élus métropolitains ont donc réaffirmé leur soutien au projet et donné leur avis favorable au dossier d'enquête publique.

La Métropole Aix-Marseille-Provence souhaite se saisir pleinement de ce projet majeur qu'est la création de la ligne nouvelle ferroviaire Provence Côte d'Azur, reliant Marseille à Nice, dont elle assure une partie du financement, aux côtés notamment de l'État, de la Région Sud et du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, afin d'en faire un formidable accélérateur des politiques publiques qu'elle pilote.

Concrètement, le projet LNPCA, dont l'enquête publique démarre le 17 janvier, doit permettre la mise en œuvre d'un réseau de transport en commun fiable, rapide et bien cadencé, sur lequel s'appuie le Schéma de cohérence territoriale (SCoT) de la Métropole. De même, le Plan de mobilité de la Métropole prévoit le déploiement d'un réseau express métropolitain reliant des pôles d'échanges multimodaux grâce à des liaisons rapides en train et car.

« La Métropole soutient activement le développement du réseau ferroviaire sur l'ensemble de son territoire : après avoir investi 32 millions d'euros ces dernières années dans plusieurs lignes, nous nous apprêtons à financer de nouveaux travaux d'envergure - dont la LNCPA - pour un montant global de 306 millions d'euros », précise Martine Vassal, présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence et du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône.

De même, la nouvelle gare Saint-Charles souterraine présente une opportunité exceptionnelle pour transformer les quartiers l'entourant, et plus largement le centre-ville de Marseille. Le projet LNPCA doit être un accélérateur pour le dispositif Quartiers Libres, et plus globalement le Projet Partenarial d'Aménagement (PPA), chantier inédit par son ampleur dont l'objectif est la renaissance globale du centre-ville de Marseille.

Enfin, la LNPCA présente un impact considérable sur les mobilités dans l'agglomération marseillaise : non seulement elle permet une meilleure desserte des 12 gares et haltes ferroviaires situées au nord et à l'est, mais elle accompagne également le projet de tramway de la Belle de Mai, qui assurera demain l'accès direct à la nouvelle gare Saint-Charles souterraine.